

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1906)
Heft: 60

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Juin 1906.

Nº 60.

Juni 1906.

Prix du numéro 25 cent.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires 5.— par an.

Preis der Nummer 25 Cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 5.— per Jahr

SOMMARELLES
Assemblée générale.
Liste de Membres de la Société des Peintres
et Architectes suisses.

INHALTSVERZEICHNIS:
Generalversammlung.
Mitgliederverzeichnis der Schweizer Maler-, Bildhauer- und Architekten-Gesellschaft.

Assemblée générale

L'assemblée générale est convoquée à Berne le dimanche 8 juillet à 10 heures et demie du matin au restaurant de l'Enge intérieure. L'assemblée des délégués des sections est convoquée pour samedi le 7 juillet à 2 heures et demie de l'après-midi à l'hôtel des Boulanger (à côté de la Tour de l'horloge). Banquet à l'Enge à 3 francs par tête, vin compris, le dimanche 8 juillet à 1 heure.

Ordre du jour.

- Samedi 7 juillet: Assemblée des délégués des sections.
- 1^o Constitution de l'assemblée, vérification des pouvoirs des délégués.
 - 2^o Bureau. Nomination des rapporteurs.
 - 3^o Propositions des sections pour la nomination du nouveau président central.
 - 4^o Délibération:
 - a. Compte rendu sur l'exposition de Bâle.
 - b. Membres passifs.
 - c. *Proposition de la section de Bâle:* L'assemblée générale devra avoir lieu à l'avenir durant l'hiver.

d. *Proposition de la section de Neuchâtel:*

« Nous estimons qu'il est absolument nécessaire que notre Société ait un *secrétaire*, qui soit chargé du journal et de toutes les affaires courantes, et à cet effet nous estimons que la cotisation devrait être élevée de 6 à 10 fr., si non, nous n'arriverons jamais à sauvegarder comme il convient les intérêts de la Société. En fixant 10 fr. nous disposerions ainsi de 1200 fr. environ, ce qui ne serait pas exagéré comme ressources nécessaires. »

e. *Proposition de la section de Paris:*

« Les femmes artistes peuvent être invitées à faire partie de la Société des peintres et sculpteurs suisses »

f. Sécession.

g. Exposition du Turnus.

h. Futures expositions de la Société (jury, nombre des œuvres à admettre, placement, etc. etc.)

i. Rapport sur la question de la fusion du journal avec l'organe de la Ligue pour la Beauté.

Dimanche 8 juillet. Assemblée générale.

1^o Rapport du président central.

2^o Rapport du trésorier central.